



ASSOCIATION SPORTIVE GENEVOIS DE TIR

CHAMPIONNAT GENEVOIS DE GROUPES P50 2024

Convocation pour la finale du 22 juin 2024

1	Arquebuse Genève	1	385	Q
2	Arquebuse Genève	2	377	Q
3	Arquebuse Genève	3	375	Q
4	Carabiniers genevois	1	368	Q
5	Société de Tir Versoix	1	367	Q
6	Arquebuse Genève	5	367	Q
7	Arquebuse Genève	4	360	Q
8	Carabiniers genevois	2	357	Q
9	Société de Tir Versoix	2	351	R

Horaire demi-finale et finale :

- 13h00 Accès au stand P50
- 13h15 Contrôle d'armes
- 13h45 Dernier délais pour les mutations
- 13h50 Occupation des postes de tir
- 14h00 Début de la demi finale
- 14h30 Fin de la demi finale
- 15h00 Début de la finale
- 15h20 Fin de la finale
- 16h00 Résultats et remise des prix

Merci de me communiquer par retour de mail votre participation et la compositions des groupes au plus tard le jeudi 20 juin 2024

Les sociétés doivent annoncer le retrait d'un ou plusieurs groupes 48h à l'avance.

Les groupes absents de la finale et non excusés seront facturés (selon règlement cantonal 4.2.3).

Les mutations sont à annoncer au plus tard 15 minutes avant le début des tirs

La licence est obligatoire pour tous les tireurs

Règlement cantonal :

<https://a-s-g-t.ch/attachments/article/170/2023%20R%C3%A8glement%20ASGT.pdf>

Philippe Masméjan

079 891 41 05

filoupm@bluewin.ch

